

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2012

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALIBERT Christian, Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Mr BOIS Bernard, Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme LAUTROU Lucile, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte, Mr VACHER Régis.

Absente (excusée) : Mme ROSTAIND Françoise.

Secrétaire de séance : Mme Lucile LAUTROU

Compte rendu du conseil municipal du 13 novembre 2012 adopté à l'unanimité.

INDEMNITE PERCEPTEUR ANNEE 2012

Le conseil municipal décide :

- de ne pas accorder une indemnité de conseil à Mr BOFILL pour la période du 01/01/12 au 30/06/2012.
- d'accorder une indemnité de conseil à Mr ANCELIN pour la période du 01/07/2012 au 31/08/2012 d'un montant de 44,72 €.
- d'accorder une indemnité de conseil à Mr MANDON pour la période du 01/09/2012 au 31/12/2012 d'un montant de 89,41 €.

DEMANDE RAM

L'agrément de la CAF pour le relais d'assistantes maternelles nécessite de disposer d'une salle plein pied avec bureau. Le CIAS sollicite la commune de Châteauneuf de Vernoux pour utiliser la salle rez de jardin et créer à l'intérieur un bureau afin de répondre aux exigences de la CAF.

Mr ALIBERT n'est pas favorable à amputer l'intégrité de la salle et propose à Mr CIMAZ et Mme ROCHIER de créer un bureau dans l'atelier de Jean-Luc qui communique avec la salle rez de jardin

Une réunion a eu lieu avec les artisans afin de valider et de chiffrer ce projet.

Les Travaux seront pris en charge par le CIAS.

Mr DORNE ne comprend pas pourquoi les locaux de la crèche ou les bureaux du CIAS ne suffisent pas.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal sous réserve que tous les travaux soient pris en charge par le CIAS.

VŒUX 2013

Les vœux de la commune auront lieu le samedi 5 janvier 2013 à 17h salle sous la crèche. Il y aura Mr CHASTAGNARET, Président de la Communauté de Communes du Pays de Vernoux et Martine FINIELS, Conseillère Générale qui s'associent à cette manifestation et présenteront également leurs vœux.

A cette occasion, Mme BELLE exposera ses peintures, Mr BRUNEL ses photographies et Monsieur le Maire remettra à Mr BARD Jonathan en main propre comme le veut la législation le diplôme de BEP option cuisine obtenu au lycée professionnel hôtelier de Tain l'Hermitage.

TERRAIN MERLAND

Suite à la proposition de vente de terrain à la commune par la famille MERLAND, il a été prévu une rencontre avec le SDE07, le cabinet MERLIN Bernard BOIS et Daniel GUEZE le lundi 10 décembre pour d'étudier la desserte électrique et les possibilités d'enfouissement des réseaux sur ce terrain afin de créer 2 lots viabilisés proposé a la vente, la commune conservant le bas du terrain à usage de parking.

Une proposition sera faite à la famille MERLAND lorsque le chiffrage des aménagements sera défini. Cette rencontre s'est poursuivi au quartier bouvier afin d'étudier les possibilités d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques

TRAVAUX

- création d'un local de rangement sous le préau afin de stocker du matériel. La mise en œuvre sera faite par Jean-Luc. Le devis de Félix matériaux est soumis au conseil. Mr DORNE estime qu'il serait plus judicieux de le positionner côté WC public
Accord à l'unanimité du conseil pour la réalisation de ce projet.

- La débroussailleuse est souvent en panne et il semble plus judicieux de la changer. Un devis a été demandé auprès des établissements CROS. D'autres devis seront néanmoins demandés.

QUESTIONS DIVERSES

- Lecture du courrier de l'école élémentaire publique pour demande de subvention pour projet sportif : 15 € par enfant.

Un courrier leur rappelant qu'une subvention de 60 € par enfant domicilié a Châteauneuf leur est versée et qu'elle peut être utilisée pour ce type de projet.

- Dans le cadre de la sécurisation du hameau des Fanges, il avait été décidé d'installer des ralentisseurs. Mr le Maire fait lecture du courrier de la DDT en date du 4 décembre 2012 disant que les ralentisseurs ne sont pas autorisés hors agglomération ou après 200m des panneaux d'agglomérations.

La DDT propose d'installer 2 panneaux indiquant le lieu-dit « Les Fanges ».et de prendre un arrêté de limitation de vitesse a 30 km heure entre ces panneaux

Un courrier va être adressé aux habitants des Fanges afin de les informer.

- Lecture du courrier de Mr ROBERT en date du 25 novembre 2012 qui signale que les travaux de rénovation entrepris par Mr LAFAYETTE et Mme LARABI ne sont pas conformes au permis de construire accepté en janvier 2011. Lecture de la réponse de Mr MARIOTTE en date du 03/12/12. Attente des nouvelles de Mr ROBERT.

- 1 semaine d'intervention tremplin = 1950 €

Type de travaux à effectuer:

- débroussaillage
- élagage, nettoyage des fosses et restauration de murets

Intervention : 1^{er} trimestre 2013

- Ecobuage

La commune de Châteauneuf de Vernoux continue à délivrer les déclarations d'écobuage jusqu'au 28/02/2013. Sur la déclaration d'écobuage, les numéros des parcelles concernées devront apparaître.

- François DORNE fait part de la réunion qu'il y a eu avec la gendarmerie le 4 décembre 2012 à CHATEAUNEUF

Aujourd'hui Vernoux est regroupé avec Lamastre. 12 gendarmes actuellement.(4 à Vernoux 8 à LAMASTRE

Les délits sont en baisse sur 2012.

À Vernoux La brigade est actuellement ouverte au public le jeudi matin. Une proposition avait été faite de la déplacer au samedi matin .les effectifs et l'organisation ne permettent pas une extension des horaires d'ouverture au public

La séance est levée à 22H15

Le prochain conseil municipal aura lieu le **vendredi 1^{er} février 2013** à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.